



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilité entre étudiants français et africains

Question écrite n° 41952

Texte de la question

M. Rodrigue Kokouendo interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les relations multilatérales entre les étudiants africains et français. Les échanges pendant le nouveau sommet Afrique-France ont mis en exergue la relation très étroite, constructive, exigeante et privilégiée qui existe entre la jeunesse africaine et la France. Ce qui touche à l'enseignement et notamment à l'enseignement supérieur est propice à enrichir et développer cette relation de confiance. Aussi, M. le député interroge Mme la ministre sur les objectifs du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation concernant la mise en place d'un dispositif pour faciliter la mobilité entre étudiants français et africains. Aussi, il souhaiterait connaître les freins au développement de la mobilité étudiante entre la France et l'Afrique ainsi que la politique de la France concernant la limitation des visas avec certains pays d'Afrique.

Données clés

Auteur : [M. Rodrigue Kokouendo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41952

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2021](#), page 7625

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)